



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 février 2024

---

### **Carte scolaire : Bernard Delcros, président du Parlement rural français, demande au gouvernement de tenir ses engagements**

**Alors que la rentrée scolaire 2024 se prépare et que les premières fermetures de classes sont annoncées dans le premier degré dans plusieurs départements ruraux, le Parlement rural français se mobilise pour demander plus de souplesse et de visibilité en matière de carte scolaire conformément à l'engagement de l'État.**

Le 15 juin 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, présentait les mesures du plan France Ruralités avec, en matière d'éducation, l'engagement « de donner une vision sur trois ans sur l'évolution de la carte scolaire » dans le cadre d'une concertation « réunissant les services de l'État et les élus locaux pour renforcer la cohérence des politiques publiques et apporter ensemble les meilleures réponses aux territoires ».

Saluée par le Parlement rural français, cette mesure que nous réclamions depuis longtemps aux côtés de l'Association des maires ruraux de France (A.M.R.F.) répondait aux attentes des acteurs locaux qui ont besoin d'une visibilité pluriannuelle pour ajuster leurs actions sur le terrain, prévoir leurs investissements et permettre à leur politique d'accueil de porter ses fruits. En effet, installer de nouvelles familles dans les communes rurales pour consolider les effectifs scolaires et préserver les postes d'enseignants est une priorité pour les élus locaux et une démarche de longue haleine qui ne peut être anéantie par des décisions administratives purement comptable de court terme, sans vision territoriale et un dialogue constant avec les élus qui seuls connaissent les perspectives à venir.

Alors que des premières suppressions de postes d'enseignants semblent se dessiner dans le premier degré pour la rentrée 2024 dans de nombreux départements ruraux, force est de constater que l'engagement pris envers le monde rural dans le plan France ruralité n'est pour l'instant pas tenu, en particulier dans les communes nouvellement classées France ruralités revitalisation.

Le Parlement rural français s'interroge sur la méthode qui préfigure cette année encore un effet couperet pour les élus, les enseignants et les familles.

Face à cette situation, Bernard Delcros, président du Parlement rural français entend échanger au plus vite avec la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, sur la question de la carte scolaire et de l'égalité des chances d'apprendre en milieu rural, véritable enjeu d'aménagement du territoire. « La méthode doit changer. L'engagement pris dans le plan France ruralités doit être tenu ! » rappelle-t-il avec force.

## Le Parlement rural français

Créé le 4 juin 2019, à l'occasion de l'événement *Ruralisons l'Europe !*, le Parlement rural français (P.R.F.) rassemble élus de tous horizons, chefs d'entreprises, universitaires, chercheurs, professionnels du développement local, responsables associatifs et citoyens qui réfléchissent, proposent, agissent sur le terrain pour bâtir des ruralités entrepreneuriales, attractives, tournées vers l'avenir.

Présidé par Bernard Delcros, il est également composé d'une quarantaine de fédérations nationales, représentant 1,5 millions de membres, forces vives de la ruralité au quotidien.

Son objectif est de peser dans le débat public pour inspirer des politiques ambitieuses à l'échelle nationale et européenne en faveur des territoires ruraux.

Une session plénière annuelle ainsi que des sessions territorialisées sont organisées pour construire les axes forts d'une politique durable à destination de nos campagnes.

En 2023, le P.R.F. a également lancé le Prix médias et ruralités, afin de distinguer et promouvoir les articles de presse traitant des ruralités.



- #BACKTOEARTH -

3 rue Charles Roy 58000 Nevers 06 71 88 37 08

contact@parlementrural.org

<https://www.les-nouvelles-ruralites.com>

@ParlementRuralFr

@aruralites